

DECISION
RELATIVE A UNE SECONDE DECENNIE DE L'EDUCATION
POUR L'AFRIQUE (2006-2015) ET AU CADRE D'ACTION
DE LA SECONDE DECENNIE
Doc. EX.CL/224 (VIII) Rev.2

La Conférence :

1. **PREND NOTE** du Rapport relatif à une seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique (2006-2015) et au Cadre d'action de la seconde Décennie;
2. **ACCEPTE** les conclusions du rapport d'évaluation telles qu'amendées;
3. **FELICITE** les Etats membres et les Communautés économiques Régionales (CER) pour les efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs de la première décennie ; et salue leur collaboration lors de l'évaluation de la celle-ci;
4. **RECONNAIT** que, bien qu'il y ait eu des avancées significatives dans plusieurs domaines, le Continent a été confronté à des obstacles et des défis qui ont empêché le plein accomplissement de tous les engagements pris en 1997 par l'Organisation de l'Unité africaine ;
5. **RECONNAIT EGALEMENT** la nécessité d'accélérer et d'élargir l'accès à une éducation de qualité;
6. **APPROUVE** le Cadre d'Action de la Seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique ;
7. **INVITE** les Etats membres à consacrer suffisamment de ressources à la mise en œuvre du Cadre d'action ;
8. **INVITE EGALEMENT** la Commission, les Communautés Economiques régionales et les Etats membres à renforcer la collaboration, la coopération et la coordination en vue de l'opérationnalisation du Plan d'action ;
9. **RECONNAIT** l'existence d'autres initiatives en matière d'éducation en Afrique, telles que l'Education Pour Tous, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et appelle à une meilleure

coordination entre ces initiatives et le cadre d'action pour la deuxième décennie de l'Education;

10. **PROCLAME** la période **2006-2015**, la Seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique ;
11. **INVITE** les agences et les institutions africaines et internationales, ainsi que les ONG, les organisations de la société civile et les partenaires au développement à contribuer par leur soutien technique et financier à la mise en œuvre du Plan d'action de la Seconde Décennie de l'Education, tant au niveau national, régional que continental.

Decision on a Second Decade of Education for Africa (2006 – 2015) and the Framework of the Plan of Action for The Second Decade - (Doc. Ex/CI/224 (Viii)) Rev.2

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/245>

Downloaded from African Union Common Repository